Mise en sécurité incendie - Formation

Les Bases en Milieu Tertiaire

Formation e-learning

OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les bases nécessaires pour prévenir et lutter contre les incendies en milieu tertiaire

Compétences visées

-Savoir identifier les principales causes d'incendie et ses effets
-Savoir pendre en compte le développement et la propagation d'un incendie
-Connaître les principales mesures de prévention du risque incendie
-Identifier et mettre en œ?uvre les moyens de secours adaptés à la nature du risque

PUBLIC

Tout salarié du secteur tertiaire
Accessibilité aux personnes en situation de handicap à la formation
Votre référent handicap au 01.56.88.29.71

MODALITÉS

Durée : 1 heures.

Nombre de participants de 1 à 1 participants maximum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 6 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Textes officiels

ERP : Arre^té du 25 juin 1980.
Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.
Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.
Recommandation : Re`gle APSAD R6.

Programme détaillé

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : Théorie de lutte contre le feu

Chapitre 2 : Les moyens de première intervention

Le module comporte de nombreux exercices et des mises en situation filmées. Il est complété par un document de synthèse à télécharger. L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances _ proposé avant la formation _ peut également compléter ce module.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Module E-learning composé d'une partie formation et d'une partie évaluation des connaissances
La formation est constitué de nombreux exercices et des mises en situation filmées.
Un document de synthèses complète le module.

Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Modalités d'évaluations

L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Modalités d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de suivi est délivrée à l'issue de l'évaluation finale

Tarifs

Voir dans l'item "Description" du site internet www.cepim.fr